

Ouate de cellulose – odeurs d’ammoniac

Communiqué de l’ECIMA – Novembre 2012

La ouate de cellulose est devenue en l’espace de 5 ans le symbole du réveil français dans les matériaux biosourcés. L’ECIMA est le syndicat officiel des producteurs de ouate de cellulose en France. Ses membres ont atteint un niveau d’industrialisation et de suivi qualité incomparable au niveau européen. L’Ecima travaille étroitement avec le Ministère de l’Ecologie, du Développement Durable et de l’Energie et le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) pour développer l’utilisation de la ouate de cellulose en France.

Tous les produits vendus par les membres de l’Ecima ont des Avis Techniques délivrés par le CSTB et font l’objet de contrôles de production particulièrement stricts afin d’assurer le plus haut niveau de qualité aux produits.

Pendant le mois d’octobre, il a été constaté, dans des cas très exceptionnels sur des chantiers d’isolation, des dégagements d’odeurs désagréables d’ammoniac en provenance de ouates de cellulose. Les membres de l’ECIMA ont immédiatement mis en place un audit de traçabilité pour trouver l’origine des lots défectueux à l’origine de ces dégagements d’odeurs d’ammoniac.

Par ailleurs, une équipe de techniciens du CSTB et des membres de l’ECIMA ont été mis à la disposition des professionnels et des particuliers pour définir les solutions appropriées pour éliminer les odeurs dans les meilleures conditions.

Si vous êtes concernés par ces dégagements d’odeurs, vous pouvez adresser vos demandes d’information via le site internet du Syndicat www.ecima.net. Nous vous aiderons pour trouver la solution la plus appropriée et le plus rapidement pour satisfaire votre besoin de confort dans votre habitat.

Très cordialement.



Olivier Legrand
Président de l’ECIMA